

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Band: 26 (1897)

Heft: 12

Rubrik: Rapport général sur la question pédagogique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

RAPPORT GÉNÉRAL

SUR LA

QUESTION PÉDAGOGIQUE



Quelles seraient les simplifications à apporter dans l'enseignement de la plupart des branches du programme ? — Comment l'emploi du livre unique peut-il concourir à ce but ?

En venant accomplir la tâche qui m'a été imposée par le Comité de la Société fribourgeoise d'éducation, j'éprouve en premier lieu la nécessité de réclamer l'indulgence de mes collègues et la bienveillance de mes supérieurs pour un travail qui eût exigé une plume plus exercée que la mienne et une plus grande expérience dans la pratique de l'enseignement.

Nous avons reçu, sur cette importante question, trois rapports présentés aux conférences d'arrondissement et un certain nombre de travaux individuels.

Ce sont :

I^{er} ARRONDISSEMENT

Rapport de M. Vollery, instituteur à Aumont, accompagné des travaux de :

MM.	MM.
Bavaud, inst., à Franex.	Dessibourg, inst., aux Friques.
Bondallaz, » à Estavayer.	Dupasquier, » à Saint-Aubin.
Brasey, » à Montbrelloz.	Grögnuz, » à Morens.
Brasey, » à Rueyres.	Mettraux, » à Montborget.
Brulhart, » à Léchelles.	Miedinger, » à Estavayer.
Collaud, » à Montet.	Moulet, » à Lully.
Dessarzin X., » à Surpierre.	Veze, » à Montagny.
Descloux, » à Villeneuve.	

IV^e ARRONDISSEMENT

Rapport de M. Monnard, instituteur à Corserey, résumant les travaux de :

M^lles.
 Badoud, inst., à Saint-Aubin.
 Chablais, » à Vallon.
 Duc, » à Estavayer.
 Jacottet, » à Cheiry.
 Joye, » à Mannens.
 Moosbrugger » à Saint-Aubin.

MM.
 Auderset, inst., à Cormérod.
 Broye, » à Onnens
 Bochud, » à Courtepin.
 Bosson, » à Magnedens.
 Descloux, » à Rossens.
 Eggerswyller » à Corpataux
 Grossrieder, » à Essert.
 Grandgirard » à Ponthaux.
 Joye, » à Neyruz.
 Maradan E., » à Treyvaux.
 Maradan F., » à Ecuwillens.
 Mathey, » à Belfaux.
 Marmy, » à Courtion.
 Maillard, » à Lentigny.
 Morel, » à Arconciel.
 Pilloud, » à Vuisternens-
 en-Ogoz.
 Pauchard, » à Villarepos.
 Rattaz, » à Estavayer-le-
 Gibloux.

MM.
 Rosset, inst., à Prez.
 Sauthaux, » à Posieux.
 Tinguely, » à Ependes.
 Thorimbert, » à Villarsel-le-
 Gibloux.

M^{mes}
 Gschwind, inst., à Cottens.
 Leu B, » à Wallenried.
 Couturier P., » à Estavayer-le-
 Gibloux
 Wicht G., » à Noréaz.
 Favre S., » à Treyvaux.
 Pommaz L., » à Estavayer-le-
 Gibloux.
 Vulpilier E., » à Farvagny-le-
 Grand.

M^lles
 Aebischer, » à Onnens.
 Corboz, » à Ecuwillens.
 Magnin, » à Belfaux.
 Michel, » à Zénauva
 Marchon, » à Vuisternens.
 Plancherel, » à Zénauva.
 Rime, » à Rossens.
 Rohrbasser, » à Cressier.

V^e ARRONDISSEMENT

Rapport de M. Débieux, instituteur à Grandvillard, résumant les compositions de :

M^lles
 Blanc L., inst., à Albeuve.
 Remy J., » à Bulle.
 Perret M., » à »
 Corminbœuf, » à »
 Meuwly M., » à »
 Jacolet M., » à »
 Dousse V., » à Echarlens.
 Martin A, » à Hauteville
 Gobet M., » à Montbovon.
 Bæriswyl, » à Villars-s -M.

M^lles
 Maillard C., inst., à Vaulruz.
 Pégaitaz, » à Vuadens.
 Godel E., » à Sorens.

M^{me}.
 Glasson M., » à Bulle.

MM
 Thorimbert, » à Botterens.
 Ecoffey S., » à Broc.

MM.
 Demierre, inst., à Bulle.
 Vesin, » à »
 Currat H., » à Corbières.
 Maradan, » à Cerniat.
 Jacquet, » à Crésuz.
 Grandjean, » à Echarlens.
 Descloux, » à Enney.
 Baudère, » à Gumefens
 Descloux, » à Hauteville.
 Corminbœuf, » à La Tour,
 Currat, » à Morlon.

MM.
 Grandjean, ins., à La Roche.
 Corboz, » à Marsens.
 Bourdilloud, » à Le Pâquier.
 Sudan, » à Riaz.
 Vallélian, » à Romanens.
 Berset, » à Rueyres.
 Thorin, » à Sales.
 Corboz, » à Sorens.
 Toffel, » à Vaulruz.
 Bosson, » à Vuiapens.
 Gendre, » à Villarvolard.

VI^e ARRONDISSEMENT

Les compositions de :

MM
 Brasey, instit., à Ecublens.
 Bavaud, » à Châtônay
 Crausaz, » à Lieffrens.
 Currat, » à Chavannes-
 les-Forts.
 Dessarzin, » à Villarsivir.
 Gobet, » à Ursy.
 Guillaume, » à Vuarmarens.
 Grivel, » à Orsonnens.
 Gendre, » à Lussy.
 Jacquet, » à Villariaz.
 Jacquier, » à Promasens.
 Loup, » à Chavannes-
 s.-Orsonnens.

MM.
 Magne, inst., à Montet.
 Pasquier, » à Villaraboud.
 Perrotet, » à Villargiroud.
 Pittet, » à Estévenens.
 Rey Aug, » à Middel.
 Rossier, » à Chapelle.
 Roubaty, » à Vuisternens-
 dev.-Romont.
 Terrapon, » à Prez-v.-Sivir.
 Tinguely, » à Grangettes.
 Vauthey, » à Sommentier.
 Wicht, » à Hennens.
 Villard, » à La Joux.

VII^e ARRONDISSEMENT

Les Mémoires de :

MM
 Bæriswyl, inst. à Semsales.
 Chappuis, » à Bouloz.
 Collaud, » à Châtel.
 Cochard, » à Remaufens.
 Crausaz, » au Crêt.
 Monnard, » à Bossonnens.
 Schrœter, » à Fruence.
 Frère Bovet » à Attalens.
 Mlles.
 Cardinaux, » à Remaufens.
 Genoud J., » au Jordil.

Srs
 Python, inst., à La Rougève.
 Roulin, » à Pont.
 Coppi, » à Semsales.
 Décaillet, » à Attalens.
 Frésard, » à Semsales.
 Muller, » à Semsales.
 Mugnier, » au Crêt.
 Schmidt, » à Porsel.
 Seydoux, » à Attalens.

Nous exprimons ici nos remerciements sincères et notre profonde reconnaissance à nos dévoués collaborateurs et collaboratrices pour les excellents travaux qu'ils nous ont fournis et dont la lecture a facilité notre tâche. Ces travaux dénotent

de la part de leurs auteurs, en général, un désir ardent d'augmenter leurs connaissances pédagogiques, une volonté ferme de travailler avec persévérance au développement progressif de nos écoles, pour le plus grand bien de notre cher canton.

Nous devons une mention spéciale aux rapporteurs de districts qui ont si bien condensé les compositions qui leur ont été adressées et qui ont traité leur sujet avec connaissance de cause. Nous avons constaté avec plaisir que le corps enseignant fribourgeois affirme sa vitalité par les nombreux travaux élaborés sur cette importante question. Chacun ayant apporté sa pierre à l'édifice, notre tâche a été bien allégée.

Nous avons adopté les divisions suivantes :

1. But de l'école primaire.
2. Importance et opportunité de la question mise à l'étude.
3. Programme.
4. Du livre unique.
5. Analyse d'un livre unique allemand.
6. Simplifications désirables dans les différentes branches d'enseignement.
7. Conclusions.

1. But de l'école primaire

La pédagogie nous enseigne que l'enseignement primaire a un double but : celui de transmettre une certaine somme de connaissances positives sans lesquelles l'homme se trouve pour ainsi dire « en dehors de l'humanité », et celui de cultiver d'une manière rationnelle et méthodique toutes les facultés de l'enfant.

Le premier donne un résultat plus immédiatement sensible et stimule l'ardeur du maître, tandis que le second, plus difficile à poursuivre, exige plus de savoir-faire et ne donne que fort lentement des succès appréciables.

Un bon maître doit sans doute former des hommes capables de se diriger au milieu des vicissitudes de la vie, des citoyens utiles à la société. Mais là ne doit point être sa première préoccupation. Il devra surtout s'appliquer sans relâche à cultiver et à fortifier les facultés intellectuelles et morales de l'enfant. C'est là le principal but que doit se proposer le bon instituteur qui ne doit pas aussi perdre de vue la nécessité de faire converger au profit de l'éducation morale *surtout* les divers enseignements qu'il donne.

Travaillez à faire des hommes instruits, c'est beaucoup. Travaillez à les rendre vertueux, c'est infiniment plus.

2. Opportunité et importance de la question

Le but de l'enseignement primaire étant déterminé, il est évident que la question mise à l'étude a sa raison d'être et doit

nous intéresser à tous les points de vue, car nous voyons dans tous les pays des hommes dévoués qui apprécient l'importance de l'éducation et se mettent à l'œuvre pour procurer aux maîtres des ouvrages capables de les diriger et de les guider dans leur pénible mission.

Notre canton a suivi avec intérêt le mouvement qui se préparait partout en faveur des réformes pédagogiques. Des hommes aussi infatigables que dévoués n'ont pas hésité à entrer dans ce mouvement pour le plus grand bien de nos écoles.

Nous sommes forcés d'avouer que l'enseignement était, il y a quelque vingt ans, par trop théorique. Il favorisait, sans doute, quelques vocations pour les hautes études, mais préparait insuffisamment le jeune homme à la carrière qu'il allait embrasser, soit qu'il voulût se livrer au commerce, à l'agriculture ou à l'industrie, soit qu'il voulût embrasser une profession quelconque. On négligeait l'éducation professionnelle de l'ensemble de la classe pour s'occuper de l'instruction proprement dite des écoliers les mieux doués. On ne s'occupait guère alors de la culture normale des facultés de l'enfant.

Mais, grâce à l'intelligence d'hommes aussi dévoués que capables, grâce à la sagesse et à la fermeté des autorités scolaires à tous les degrés, les lois qui président au développement harmonieux des facultés individuelles ont été fixées et la science de l'éducation a été, pour ainsi dire, transformée. Si le canton de Fribourg occupe un rang honorable dans la statistique des examens fédéraux de recrutement, malgré les exigences d'un programme toujours plus chargé, à qui le devons-nous ?

A qui devons-nous spécialement cette impulsion puissante qui a donné en quelques années de si réjouissants résultats ? C'est au prêtre infatigable qui a consacré ses meilleures forces à la formation des jeunes maîtres et qui a donné l'élan à l'enseignement intuitif et socratique.

Son admirable ouvrage de méthodologie ou guide de l'instituteur qui, à son origine, a soulevé tant d'orages dans le monde pédagogique, n'a-t-il pas tracé aux maîtres la marche la plus rapide et la plus sûre pour obtenir des résultats pratiques ?

Avant l'introduction de ces réformes, on se berçait d'illusions sur l'état de nos écoles. On croyait que tout allait pour le mieux. Les examens de recrues ont prouvé le contraire. Est-ce à dire que tout soit fini ? Certainement non. Nous devons aller de l'avant et ne pas perdre de vue la devise : « Qui n'avance pas recule. »

Avant l'apparition des deux premiers volumes du livre unique, nous devions avoir recours à une foule de manuels étrangers peu conformes à nos besoins, laissant les esprits dans le vague et dont la plupart servaient de vrais oreillers de paresse à quelques maîtres. Eh bien ! aujourd'hui, qui oserait

contester les progrès sensibles déjà réalisés par l'emploi bien entendu du livre unique ? N'y a-t-il pas là, pour l'observateur et pour l'éducateur vraiment soucieux de l'avenir de son école, une mine inépuisable de matières diverses, exposées dans un ordre gradué et à la portée du développement normal des facultés de l'enfant.

En 1892, ce livre unique a dû passer par le creuset des critiques souvent les plus malveillantes. On lui trouvait, sans doute, quelques bonnes qualités. Mais, malheureusement, son titre était égoïste, défaut assez compromettant. Comme autrefois le Sénat romain refusait d'admettre Jésus-Christ au nombre de ses dieux, sous prétexte qu'il voulait régner seul, ainsi un certain sénat scolaire soulevait contre le livre unique une assez violente opposition. Était-ce une critique ignorante ou la crainte de voir tomber un certain nombre de manuels qui ne favorisaient que trop la négligence et l'apathie de certains maîtres ?

Cependant, malgré l'hostilité des uns et la tiédeur des autres, malgré les obstacles accumulés, la méthode fut préconisée et adoptée. Depuis le livre unique a fait du chemin et nombreux sont déjà les succès qu'on a enregistrés depuis la publication des deux premiers volumes.

Le corps enseignant, dans sa grande majorité, attend avec une fébrile impatience l'apparition du troisième degré, qui sera le couronnement de ce petit chef-d'œuvre de pédagogie.

Simplifier le programme et, dans ce but, faire usage du livre unique, voilà la grande préoccupation du jour et dans tous les pays.

Mais, disent les uns, à quoi bon toutes ces réformes ? Beaucoup de maîtres ont réussi dans leur enseignement avec l'emploi de divers manuels. La méthode du livre unique ne servirait qu'à fausser leur route et à les conduire à des échecs certains.

A cette objection, qui n'est pas sans importance dans la question qui nous occupe, nous répondons par cette maxime pédagogique : « C'est le maître qui fait la méthode. » Or, les maîtres qui ont réussi jusqu'à ce jour dans leur enseignement ont prouvé qu'ils savaient se servir d'une méthode et l'appliquer avec succès. Ce sont précisément ceux-là qui, les premiers, ont reconnu les avantages de la méthode analytico-synthétique de lecture-écriture et du livre de lecture des I^{er} et II^e degrés. Aussi en ont-ils retiré les plus heureux fruits. Ils n'ont donc rien à craindre de l'emploi du livre unique, qui sera le couronnement de l'œuvre si bien commencée.

Avec de la bonne volonté, ils sauront surmonter les premières difficultés et leurs efforts ne demeureront certainement pas stériles.

L'impulsion nouvelle à l'œuvre de l'éducation étant donnée, nous devons marcher courageusement dans le courant qui

agite l'humanité pour la recherche des conditions sociales les plus lucratives et pour faire prospérer celles qui sont demeurées à l'état latent pendant quelques années.

Dans tous les pays du monde règne une activité fiévreuse pour la lutte commerciale, industrielle et agricole. Cette concurrence est produite par la densité toujours croissante de la population, la stagnation et l'agglomération des capitaux, l'imprévoyance et le manque d'instruction professionnelle. Elle rend les conditions économiques toujours plus difficiles. C'est la lutte sociale à la recherche incessante des moyens d'existence prompts, pratiques et économiques. Depuis un certain nombre d'années, cette lutte a pris des proportions gigantesques. Dans notre pays, le produit des forêts, le tressage des pailles, une vie plus simple, une éducation plus virile, des mœurs plus sévères facilitaient les moyens d'existence de la société. Insensiblement, les conditions économiques sont devenues plus difficiles. On dut rechercher d'autres voies pour obtenir les ressources nécessaires à la vie.

De cette situation nouvelle découle nécessairement aujourd'hui la nécessité du développement de l'instruction primaire. Aussi, partout on rivalise d'efforts pour donner une impulsion nouvelle à l'éducation populaire et, par suite, assurer l'avenir économique du pays.

En Suisse, chaque canton fait de nouveaux efforts pour occuper le rang le plus honorable possible dans l'échelle fédérale.

Pour soutenir la lutte, il faut acquérir des connaissances profondes, pratiques et variées.

Si la carrière agricole réclame des connaissances plus étendues, si l'industrie désire des apprentis dont l'éducation professionnelle est déjà un peu avancée, l'avenir prospère et économique du canton de Fribourg dépend beaucoup de la bonne direction à donner à l'enseignement primaire.

Que de plaintes n'entend-on pas de nos jours sur nos jeunes gens dont la plupart manquent leur vocation, se découragent, prennent le travail en dégoût et abandonnent leur profession parce qu'ils ont été insuffisamment préparés à la vie pratique !

Ce manque de préparation a son origine dans l'enseignement des premiers éléments des diverses branches du programme. Ces éléments, qui devraient constituer le fondement de tout l'édifice, sont incomplets ; les enfants avancent avec peine et ce qu'ils apprennent n'agit pas sur leur intelligence, parce que l'enseignement manque d'attrait, de variété et d'*unité*. Fatigués d'étudier ce qu'ils ne comprennent pas, ils finissent par prendre le travail et l'étude en aversion.

Telle est la situation qu'a fort bien comprise notre Comité cantonal en mettant à l'étude le sujet si important qui nous occupe.

3. Programme

Le programme des écoles primaires de 1886 est peu en harmonie avec la méthode que le livre unique inaugure dans l'enseignement, car il a été élaboré sous l'ère de la multiplicité des manuels. Ce n'est pas que nous voulions, comme quelques-uns de nos collègues, faire le procès du livre unique et du programme qui, chacun le reconnaît, est par trop chargé. Cependant, il ne faut pas perdre de vue qu'un programme général d'écoles primaires d'un pays doit avoir une certaine élasticité, afin de pouvoir s'adapter aux besoins des situations et des circonstances.

Mais ce qui est condamnable, c'est l'interprétation erronée qu'on lui donne trop souvent quand on le considère comme le but de l'éducation et de l'enseignement, au lieu de rechercher simplement dans les indications précises qu'il fournit le moyen de développer les facultés morales et intellectuelles de l'enfant.

D'un autre côté, bon nombre d'instituteurs s'imaginent être dans l'obligation de parcourir toutes les matières d'enseignement dans le cours de l'année scolaire, afin de ne pas se trouver en *défaut* lors de la visite de l'inspecteur. C'est là une grave erreur. De cette manière, ils ne peuvent donner aux élèves le temps de s'assimiler ce qu'ils apprennent et manquent nécessairement le principal but à atteindre. Ils tombent ainsi dans un travers qu'ont signalé tous ceux qui se sont sérieusement occupés d'éducation.

N'oublions pas la sage devise : « Peu, mais bien. » Procédons avec lenteur et progression, surtout dans les premiers éléments qui doivent constituer la base de l'éducation.

Nous pouvons affirmer, sans crainte d'être démenti, que si les progrès de nos écoles ne correspondent pas à la peine des maîtres et au temps consacré à chaque branche, la faute n'en est pas au programme, mais à la manière de l'interpréter et de l'appliquer.

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, nous ne visons pas encore assez au côté professionnel de l'éducation. Le rôle que le campagnard joue dans la société est-il le même que celui du citadin ? Cette différence de conditions sociales entre dans les desseins de la Providence, car, si elle n'existait pas, qu'arriverait-il ? Nous verrions peu à peu le campagnard quitter ses terres pour aller à la recherche d'une profession moins pénible et plus lucrative en ville. Et si cette émigration funeste augmentait d'année en année, serait-il possible d'en calculer toutes les conséquences ?

Laissons donc aux écoles urbaines l'honneur de préparer, par une instruction plus étendue, de futurs commerçants, des industriels, des gens de lettres et de bureau, des employés d'administration, etc., et contentons-nous de faire de nos élèves

des agriculteurs intelligents, aimant le sol qui les a vus naître, et efforçons-nous de les rendre capables d'en tirer le plus de profits possible.

Tous nos collaborateurs sont unanimes à reconnaître que, dans une école primaire, on ne peut pas parcourir en détail le cycle des matières du programme. Mais ce qu'elle peut et doit exiger, c'est que les élèves acquièrent une somme de connaissances appropriées à leurs futurs besoins, un cœur droit, de bonnes habitudes, le goût du travail, une intelligence ouverte et éveillée, des idées justes, un jugement sain et une réflexion bien entendue.

Pour atteindre ce but, le maître doit poser des limites précises au programme, en tenant compte des besoins de son école, comme aussi des besoins de la population au milieu de laquelle il vit. Il établira donc, sous réserve de ratification de son inspecteur et en se conformant à ces deux points de vue, son programme mensuel et trimestriel, car il est évident que le même programme ne peut être appliqué indistinctement à toutes les écoles du canton. Apprenons donc à nos élèves ce qu'il n'est pas permis d'ignorer et non ce qu'il est possible de savoir.

Il est donc bien établi que notre programme doit être révisé, afin de l'adapter à la méthode du livre unique, car il a été élaboré dans des conditions diamétralement opposées.

De cette manière, notre programme ne mériterait plus le reproche d'être trop chargé. Au contraire, nous pensons qu'un temps considérable et précieux sera gagné et consacré aux leçons récapitulatives, dont l'utilité est incontestable pour affermir et approfondir les connaissances, cela sans préjudice du jour de congé hebdomadaire, dont un seul instituteur a demandé la suppression.

Le livre unique contenant toutes les matières prévues au programme de chaque branche ; ces matières y étant traitées sous une forme attrayante, avec ordre et suite, les diverses branches s'y prêtant un mutuel appui, le programme se trouve ainsi simplifié. Il peut donc être mieux parcouru et les matières seront mieux comprises.

Il est un point essentiel sur lequel nous tenons à attirer l'attention du corps enseignant et qui est la condition indispensable du progrès : c'est la bonne et solide organisation de l'école. Pour cela, il faut que le maître connaisse ses élèves sous le rapport des dispositions et des aptitudes et que son œil scrutateur les suive constamment dans leurs travaux et leurs progrès. La promotion d'un élève à un cours supérieur ne doit se faire que lorsqu'il possède parfaitement les matières exigées par le programme du cours inférieur, à moins qu'il ne s'agisse d'élèves bien doués ou faisant preuve d'une grande application. La marche progressive d'un cours est forcément paralysée, entravée par des élèves faibles ou paresseux.

Un bon moyen de simplifier l'enseignement est de grouper les élèves de deux cours et, si c'est possible, de toute la classe pour la même leçon. Certaines branches facilitent cette organisation, notamment le catéchisme, l'Histoire sainte, l'écriture, les leçons de choses et le calcul oral.

4. Du livre unique

Le livre unique est la clef qui nous ouvre le champ des réformes pour lesquelles notre activité et notre zèle doivent nécessairement se déployer. En dotant nos écoles du livre unique, M. le professeur Horner a eu des buts multiples. D'abord, quel est le maître qui n'a pas été réjoui des avantages obtenus par la nouvelle méthode de lecture pour les commençants? Par son emploi judicieux, les facultés intellectuelles sont développées harmonieusement.

N'y a-t-il pas, dans ce petit ouvrage, une mine d'or pour l'enseignement progressif de la langue maternelle et pour l'enseignement intuitif? N'est-ce pas là l'encyclopédie de l'école primaire pour les élèves de 8 à 10 ans? L'étude de ce chef-d'œuvre, si goûté des jeunes enfants, doit se faire d'une manière intéressante, fructueuse et complète. Si nous savons en tirer tout le parti désirable, si nous l'employons d'après les principes du guide qui l'accompagne, nous remplirons parfaitement le programme du cours inférieur sous le rapport du développement intellectuel en général et de la langue maternelle en particulier. Ici, comme dans les autres cours, pas de manuel de grammaire, chacun le comprend. Une bonne préparation des leçons, le livre et le tableau noir le remplacent.

Nous ne voulons pas indiquer ici la marche à suivre, car elle ne rentre pas dans le cadre que nous nous sommes tracé. Lorsque les matières contenues dans ce volume seront bien connues, l'élève sera suffisamment outillé et préparé pour aborder sans crainte le programme du cours moyen:

Le 2^e degré du livre de lecture constitue aussi une notable amélioration. Il réunit à l'enseignement de la langue qu'il complète sans la confondre, les notions d'histoire naturelle, de géographie, d'instruction civique et d'agriculture, etc. Il est vrai que, au sujet de ce livre, des observations très judicieuses ont été émises dans plusieurs travaux. On trouve, et ce n'est pas sans raison, que certains chapitres sont au-dessus de la portée des élèves de 10 à 12 ans. C'est aussi notre opinion. Mais nous pouvons rassurer nos collaborateurs. Certaines modifications concernant le style seront apportées à ce manuel dans sa prochaine édition. Quant aux chapitres qui présentent des difficultés qui ne peuvent être surmontées par les élèves, il n'y a qu'à passer outre.

Les divisions de ce livre sont bien établies. La première partie contient des lectures morales bien choisies, qui appren-

ment à l'enfant à connaître son Créateur en lui démontrant la nécessité absolue de le servir fidèlement pour l'obtention du salut éternel, et dans ce but il lui donne comme modèle un écolier qui, par sa vertu, sa piété, sa ferveur eut la grâce de mourir en prédestiné. Elles lui inspirent le respect de la religion et de ses ministres, l'amour de ses semblables, etc. Elles lui font apprécier la bonté et la tendresse de ses parents comme elles le portent à les honorer et à leur prodiguer tous les soins possibles. De plus, elles lui inspirent une vive horreur de l'ingratitude en lui montrant comment Dieu châtie déjà en ce monde ceux qui n'observent pas le quatrième précepte du Décalogue. Par des exemples bien choisis, ces lectures font connaître la laideur du vice et la beauté de la vertu.

Cette partie prouve que l'éducation morale de l'enfant exerce une influence prépondérante sur ses destinées. C'est pourquoi nous devons lui donner la première place et surtout prêcher d'exemple.

La deuxième partie traite de la géographie locale, de celle des districts, du canton, ainsi que des différentes autorités cantonales et communales. L'enfant apprend ainsi à connaître et à aimer son pays. Par les lectures historiques bien expliquées, il s'anime au récit des faits d'armes soutenus par nos ancêtres, qui ont tant combattu pour assurer la liberté de la patrie. Ces récits sont bien propres à faire germer dans leurs jeunes cœurs l'amour de leur pays. Ils aiment à entendre les exploits des héros dont on leur rappelle la mémoire.

La troisième partie a été consacrée à l'histoire naturelle, et ce n'est pas sans raison, car il est nécessaire que l'enfant connaisse les animaux, les plantes et les minéraux, afin que, au besoin, il sache en retirer tous les avantages possibles. Cette étude ouvre à l'intelligence des horizons nouveaux, et bien rares sont les élèves qui n'y prennent pas goût, surtout si les leçons sont données d'une manière attrayante.

La quatrième partie est la plus pratique. C'est un puits fécond de correspondances et d'exercices divers. C'est le couronnement du volume. Le corps enseignant, dans sa grande majorité, apprécie à leur valeur ces modèles de style épistolaire qui présentent un intérêt et une gradation permettant d'en retirer les plus précieux avantages.

La presque totalité du corps enseignant réclame avec impatience le troisième volume qui sera, nous n'en doutons pas, le couronnement de l'œuvre si bien commencée.

Pendant longtemps, nous avons été tributaires de l'étranger pour nos manuels scolaires. Maîtres et élèves devaient s'en procurer un grand nombre et la plupart n'étaient pas adaptés aux besoins de nos populations. Ainsi qu'on l'a fort bien dit, ne nous sommes-nous jamais demandé, en voyant arriver nos élèves, si ce volumineux sac qui pend à leurs épaules renferme uniquement le matériel dont ils auront besoin pendant cinq ou

six heures de classe, ou si ce n'est pas plutôt une bibliothèque ambulante souvent usée, sale, déchirée ?

De plus, si un élève vient à changer de domicile ou de maître, il se trouve presque toujours en présence de nouveaux manuels. Avec cette diversité déplorable de livres, nous oublions l'*unité* dans l'éducation : Au lieu de condenser notre enseignement, au lieu de grouper dans un cadre unique les matières du programme qui, sans se confondre, se prêtent un mutuel appui, nous perdons un temps considérable avec cette multiplicité de livres et nous brisons nos forces, ce qui est un mal. Nous ajouterons que la suppression de ces manuels constituera une grande économie pour les parents, les communes et les maîtres. Ces avantages ne sont pas sans importance de nos jours où l'instruction demande des sacrifices pécuniaires toujours plus grands.

Comme exemple et preuve que le livre unique peut suffire et être employé avec succès, nous citerons l'excellent ouvrage intitulé : *Éducation maternelle*, par M^{me} Tastu. L'accueil si favorable que ce livre a reçu en France contient tout ce qu'un enfant de 13 à 14 ans doit posséder en lecture, composition, orthographe et branches civiques. L'ouvrage de M. Eberhard, adopté dans les écoles supérieures de Zurich, est conçu dans le même plan.

Le *Trésor de l'écolier*, livre de lecture à l'usage des écoles primaires françaises du canton de Berne, a été rédigé dans le même sens, pour se conformer aux vœux exprimés par les conférences d'instituteurs du Jura.

Tout cela doit nous persuader que nos pédagogues éminents ont raison de chercher par tous les moyens possibles à simplifier notre programme primaire en réunissant en un seul ouvrage les matières du plus grand nombre des branches d'enseignement.

Grâce au livre unique, il nous sera aisé de faire d'une pierre deux coups. Les branches principales, celles auxquelles nous devons accorder la plus large part, n'auront plus à souffrir de la concurrence des branches accessoires. Au contraire, ces dernières contribueront à faire progresser les premières.

Nous croyons encore que le livre unique sera surtout favorable aux élèves faibles et peu doués. En effet, quand ils auront lu, étudié, *trituré*, retourné dans tous les sens un morceau quelconque du livre de lecture, ils l'auront parfaitement saisi et peu à peu ils meubleront leur cerveau ingrat de connaissances utiles et durables.

Que l'enseignement ainsi entendu avec l'emploi du livre unique offre des difficultés, on ne peut le méconnaître. Mais les maîtres qui ont fait l'essai de la nouvelle méthode ont reconnu par eux-mêmes que tout ce qui fait trêve avec la routine, tout ce qui contribue à porter dans une classe l'intérêt, la vie, l'éveil et le progrès, allège en réalité le poids de

l'enseignement et procure des consolations en rapport avec la peine. Le développement intellectuel, la formation du jugement et du raisonnement procurent le succès dans les examens annuels.

Cependant, ni les directions données, ni le bon vouloir avec lequel elles seront suivies ne suffiront à un bon nombre de maîtres si elles ne sont accompagnées des directions à leur portée. C'est pourquoi nous demandons, avec nos dévoués rapporteurs d'arrondissement, que le livre unique soit accompagné d'un *Guide méthodique* plus développé pour l'instituteur. De cette manière, sa tâche serait rendue plus facile et, partant, il donnerait ses leçons avec plus d'assurance. Ce n'est pas de prime abord qu'on s'initie à une méthode; sous ce rapport, rien ne s'improvise. Il faut, dans le début surtout, fréquemment tâtonner, et encore les résultats ne correspondent pas à la peine; alors maîtres et élèves se découragent et reprennent la voie de la routine, parce qu'elle exige moins d'efforts.

Si les peines et les charges imposées au maître d'école grandissent davantage, il importe qu'on lui fasse une position indépendante, à l'instar de celle créée à nos voisins de Berne, Vaud et Genève. Qu'on étende, s'il le faut, le cercle des incompatibilités, afin qu'il puisse se vouer tout entier aux soins que réclame son école trop souvent, hélas! négligée pour vaquer aux occupations multiples des emplois communaux.

5. Analyse d'un livre unique allemand

Cette analyse ayant été faite par l'honorable rapporteur de la Sarine, nous croyons bien faire de reproduire textuellement ici ce passage de son travail :

Nous ne pouvons, dit-il, mieux faire toucher du doigt les avantages incontestables du livre unique pour modifier l'enseignement qu'en reproduisant ici l'analyse d'un livre unique allemand, qui est ou sera probablement introduit dans les écoles allemandes de notre canton, dans celles du Valais, etc.

Le *Lesebuch* consacre 186 pages à la lecture proprement dite; 72 à la géographie; 62 à l'histoire; 4 à l'instruction civique; 52 à la grammaire et au style; 16 à la comptabilité. Ces 392 pages, illustrées par de nombreuses gravures, forment un charmant volume dont le prix est de 1 fr. 50 seulement.

a) *Lecture*. La partie consacrée à la lecture proprement dite est subdivisée en cinq chapitres : 1^o Narrations; 2^o Figures de l'histoire ecclésiastique; 3^o Lectures géographiques; 4^o Histoire naturelle; 5^o Poésies. Les narrations se prêtent toutes à des devoirs de rédaction, surtout à des exercices de style épistolaire; les gravures à des descriptions. Les lectures géographiques se rapportent à des particularités propres aux cantons qui ont adopté ce livre; elles sont aussi un puissant auxiliaire pour l'étude de la description des cantons. Jugeons-en par

quelques sujets : « La Landsgemeinde à Altorf. — Les ruisseaux de montagnes. — L'éboulement de Goldau. — Le Föhn. — L'industrie dans le Jura bernois. — Le tressage à Fribourg. — La broderie à Saint-Gall. — L'hospice du Saint-Bernard. — Einsiedeln. Les poésies, au nombre de 38, présentent un heureux choix, tant pour la récitation que pour la composition.

b) *Branches civiques*. L'auteur fait précéder la partie générale de la description particulière de chaque canton. Les gravures sont ici d'une importance capitale, car elles représentent la Suisse au triple point de vue des régions, des langues et des religions. Elles donnent à l'enfant, après une explication sommaire des nuances, une idée claire de la topographie de notre patrie, des contrées catholiques, réformées ou mixtes, des cantons allemands, français, italiens ou romanches. Puis, vient la description de chaque canton, dans l'ordre suivant : Situation. — Limites. — Etendue. — Montagnes. — Cours d'eau. — Vallées. — Voies de communication. — Population. — Lieux remarquables. En tête de chaque chapitre, nous voyons les armoiries du canton. La description des lieux remarquables est précédée de la gravure du chef-lieu.

L'histoire nationale, divisée en soixante chapitres, renferme tout ce qu'on peut raisonnablement exiger d'une école primaire. Si nous n'y trouvons pas tous les détails fastidieux de Fragnière et Kohler, ce n'est, certes, pas un mal.

Le résumé d'instruction civique donne, dans une demi-page, toutes les définitions et explications générales ; puis, dans une page et demie, il nous entretient du gouvernement, des autorités communales, cantonales et fédérales ; dans quelques alinéas sont ensuite résumés les droits et les devoirs du citoyen. Il est étudié par cœur dans les écoles de garçons (!?)

c) *Grammaire et exercices de style*. Le degré supérieur de ce livre de lecture commence la grammaire par l'étude de la proposition. L'objet de chaque leçon est imprimé en caractère gras ; par exemple, pour faire comprendre à l'élève que le sujet peut être exprimé par un nom, un pronom ou un verbe à l'infinitif, l'auteur a choisi les exemples suivants : Le *jour* luit, — *Tu* rêves. — *Ne pas avancer*, c'est reculer. Dans une seconde leçon, c'est l'attribut qui attire l'attention des élèves. — Exemples cités : Le printemps est une *saison*. — La scie est *dentée*. — etc. La même méthode est suivie dans les leçons sur les compléments. Il est à noter que partout l'exemple précède la règle et que celle-ci figure comme résumé à la fin de chaque chapitre en caractères très fins. C'est assez démontré que l'auteur fait peu de cas de la théorie, et que, selon lui, la langue s'apprend par des exemples. Nous voyons ensuite des propositions inachevées qui donnent lieu à de nombreux exercices écrits.

La partie qui traite de la composition proprement dite se subdivise comme suit :

A. NARRATIONS

- Chap. I. Imitations d'un récit lu ou raconté : *a*) exemples ;
 b) devoirs.
 » II. Amplifications et permutations : *a*) »
 b) devoirs, 4.
 » III. Narrations sous forme de lettres : *a*) »
 b) devoirs, 26.

B. DESCRIPTIONS

- Chap. I. Descriptions sous forme d'annonces publiques :
 a) exemples ; *b*) devoirs, 11.
 » II. Descriptions sous forme de lettres : *a*) exemples ;
 b) devoirs, 7.
 » III. Descriptions détaillées d'après canevas : *a*) exem-
 ples ; *b*) devoirs, 8.

C. SUJETS DIVERS

Le canevas étant donné : *a*) exemples ; *b*) devoirs, 4.

D. LETTRES

- Chap. I. Annonces : *a*) exemples ; *b*) devoirs, 8.
 » II. Description d'objets trouvés, perdus, d'un loge-
 ment, etc.
 » III. Lettres de demandes, de renseignements, de félici-
 tations, de condoléances, etc.
 » IV. Lettres d'affaires, offres, commandes, réclama-
 tions, etc. : *a*) exemples, 7 ; *b*) devoirs, 15.
 » V. Adresses.

E. ACTES USUELS

- | | | | | |
|-------------------------|---|-----------|---|----------|
| Chap. I. Quittances | 4 | exemples, | 6 | devoirs. |
| » II. Cédules | 3 | » | 3 | » |
| » III. Cessions | 2 | » | 2 | » |
| » IV. Certificats | 3 | » | 3 | » |
| » V. Annonces publiques | 4 | » | 4 | » |
| » VI. Conventions | 4 | » | 6 | » |

F. TENUE DES LIVRES

1° Notes et factures, un exemple en écriture et avec les réglures ; 3 devoirs ;

2° Inventaire — Caisse. — Journal. — Grand Livre. Plusieurs modèles sont donnés et suivis de devoirs avec indication des matières à enregistrer.

L'analyse de ce livre nous le présente comme ayant une certaine analogie avec notre livre de lecture du II^e degré.

Il serait donc à désirer que pour l'élaboration du III^e degré, on suive à peu près le même plan et en tenant compte des désirs exprimés par nos collaborateurs dans les diverses branches d'enseignement.

Comme on le voit, le livre unique aura donc le grand avantage de réaliser l'unité de méthode et l'uniformité dans l'enseignement, car la langue maternelle et les connaissances civiles, combinées dans le même ouvrage, constitueront une réduction notable du programme et permettront d'y introduire des notions d'agriculture, d'hygiène, de civilité, de comptabilité, sans nuire aux branches principales.

Leur étude ne sera qu'un instrument de plus mis à la disposition du maître pour l'enseignement de la langue maternelle. Ainsi, au lieu de chercher pour les dictées, les exercices de grammaire ou de rédaction, des sujets de nature abstraite, hors de la portée des élèves, l'instituteur les trouvera lui-même sur le terrain ordinaire de son enseignement. Donc, au lieu de perdre du temps, on en gagnera.

Le but du livre unique, ses avantages étant démontrés, examinons maintenant comment son emploi peut concourir à simplifier le programme dans les diverses branches d'étude.

6. Simplifications désirables dans les différentes branches du programme

RELIGION

Le corps enseignant n'a pas à discuter et à demander des simplifications dans l'enseignement du catéchisme proprement dit ; nous savons que la tâche du maître se borne à l'explication littérale et à faire apprendre de mémoire les chapitres qui font l'objet des leçons du curé de la paroisse.

Un de nos collaborateurs se demande si notre catéchisme diocésain n'est pas au-dessus de l'intelligence de l'enfant ? N'est-il pas, comme l'assurait naguère un prêtre savant, plutôt le manuel du catéchiste ? Ne craignons pas de le dire, nos jeunes élèves surtout doivent surmener leur mémoire pour apprendre avec beaucoup de peine certaines réponses par trop philosophiques et compliquées de notre catéchisme diocésain. On nous dit aussi que, sous ce rapport, la Suisse allemande est mieux dotée

Ce n'est pas à nous, simples instituteurs, à poser en réformateurs de l'enseignement religieux, mais un vœu peut être entendu et produire les fruits qu'on en attend. Si notre catéchisme était plus court, les enfants pourraient mieux l'apprendre, mieux le comprendre et surtout mieux le retenir. Au catéchiste à donner les renseignements qu'il croit utiles, suivant le degré d'instruction de ses élèves.

L'Histoire Sainte, trop abandonnée il y a une dizaine d'années,

a repris sa place d'honneur, grâce aux directions intervenues de la part des autorités ecclésiastiques et civiles.

Un certain nombre d'instituteurs trouvent que la Bible illustrée est trop volumineuse. Elle renferme, en outre, certains détails qui ne devraient pas être mis sous les yeux des enfants, à cause de certaines impressions qu'ils peuvent faire naître. On désirerait réduire l'Ancien Testament ; d'autre part, on ajouterait quelques chapitres ayant trait à l'histoire de l'Eglise. Ce serait, à notre avis, plus intéressant, plus instructif et surtout plus édifiant.

Les leçons d'Histoire Sainte doivent être communes aux deux cours réunis. Mais, pour que la division inférieure en profite davantage, il est nécessaire que nous ayons à notre disposition une collection de tableaux. Or, c'est précisément ce qui nous manque. Nous espérons que notre patience ne sera pas trop longtemps mise à l'épreuve et que sous peu cette lacune sera comblée. Ces tableaux seront un puissant auxiliaire pour le cours moyen et serviront avantageusement aux exercices de récapitulation à toute la classe et même au cours supérieur.

Nous n'hésitons pas à affirmer que nos manuels d'enseignement religieux ainsi modifiés rendront nos élèves mieux armés qu'aujourd'hui pour soutenir la lutte contre l'impiété qui va grandissant et qui cause tant de ravages dans tous les rangs de la société.

A part l'enseignement religieux proprement dit, l'instituteur a l'obligation de former la personne morale de l'enfant en y faisant concourir, par tous les moyens possibles, toutes les parties des branches profanes, en lui inspirant l'amour du travail, des habitudes d'ordre, d'économie, et surtout en faisant naître, dans son jeune cœur, les vertus de probité et de charité.

Ainsi, tout en accordant satisfaction à nos supérieurs ecclésiastiques et en procédant, comme nous venons de le dire, on pourra aisément gagner une demi-heure par semaine qui pourrait être avantageusement consacrée à un exercice oral d'orthographe, de conjugaison ou de langage à la suite d'une lecture faite par les deux cours réunis.

Un autre moyen à notre disposition, est d'obliger quelquefois l'enfant à reproduire par écrit la récitation de sa leçon, ce sera là un excellent exercice d'orthographe d'usage qui remplacera avantageusement une dictée préparée.

Il y a dans le catéchisme une quantité de mots d'un emploi fréquent ; ce genre d'exercice que nous venons de signaler habitue l'élève à l'observation et contribue puissamment à faciliter l'étude de la forme des mots.

ENSEIGNEMENT INTUITIF

Il est de toute nécessité, et chacun le reconnaît, de donner à l'enfant, dès son entrée à l'école, le plus grand développement

intellectuel possible. M. Horner l'a fort bien compris, soit dans la méthode analytico-synthétique, soit dans le 1^{er} degré où nous trouvons partout des sujets faciles et à portée de l'enfance pour les leçons de choses. Il y a là une mine féconde où le maître peut puiser une foule d'exercices oraux et écrits formant rapidement les élèves au langage, à la récitation et à l'orthographe d'usage.

Il ne faut pas perdre de vue que cet enseignement concret, sous forme de conversation intime et familière, intéresse beaucoup les élèves, rend le travail facile et le séjour de l'école agréable.

Cet enseignement demande assez de temps et nos collaborateurs sont unanimes à reconnaître qu'il n'y a rien à retrancher ou à simplifier sous ce rapport. Le 1^{er} degré est bien à la portée des élèves, la gradation y est régulière. Les lectures morales qui y sont parsemées auront une influence considérable sur l'élève, soit pour le prémunir contre un grand nombre de défauts inhérents au jeune âge, soit pour lui faire apprendre les principales règles de la bienséance, soit aussi pour lui faire aimer Dieu, ses parents et ses supérieurs.

LECTURE

a) *Langue maternelle.* La lecture est d'une importance capitale en raison de son usage journalier dans la vie. L'enseigner méthodiquement aux enfants, c'est les mettre à même d'acquérir des connaissances et surtout de les conserver après leur émancipation. La lecture est donc un moyen d'une très grande puissance mis à leur disposition pour orner leur esprit et cultiver leurs sentiments. Elle permet aussi de présenter à l'imagination de bons exemples, des traits frappants, propres à former la conscience des élèves et à leur inspirer le sentiment et l'amour du vrai, du beau et du bien dans les limites que comporte l'enseignement primaire. C'est la base de l'enseignement. Elle fournit des idées, fait éprouver des émotions, meuble l'esprit, enrichit la mémoire et apprend à exposer correctement ses idées. Elle est un puissant auxiliaire pour l'étude de l'orthographe d'usage surtout.

Que cette branche ait donc sa place d'honneur dans nos classes et que le livre de lecture soit pour l'élève un trésor où il ira puiser au besoin, et pour le maître le point de départ et de contrôle de tout son enseignement.

Mais il est important de ne pas perdre de vue que, dans une leçon de lecture proprement dite, il serait oiseux de s'occuper de grammaire, d'orthographe de règle, d'orthographe d'usage, d'analyse. que sais-je ? On ne réussirait, de cette manière, qu'à plonger les intelligences dans un inextricable chaos d'où il serait difficile de les sortir. Nous n'ignorons pas qu'un même morceau de lecture peut servir de thème à plusieurs

leçons différentes de langue maternelle. Pour cela, il est de rigueur que le maître choisisse, après un mûr examen, les matières qui feront l'objet de son programme annuel.

Nous reconnaissons avec plusieurs de nos collaborateurs qu'il faut beaucoup lire pour acquérir des connaissances variées et étendues ; mais, dans nos classes, cherchons avant tout à faire comprendre le texte et à tirer d'une lecture un réel profit moral et intellectuel.

Pour favoriser le goût de la lecture chez nos élèves, nous émettons le vœu que la question si opportune des bibliothèques scolaires soit à nouveau mise à l'étude.

Nous ne saurions terminer ce qui a trait à la lecture sans exprimer un vœu général. Il est à désirer que l'on procède à la revision de certaines matières du II^e degré en vue de l'adapter convenablement à la force des élèves du cours auquel il sera exclusivement destiné. Il est bien entendu que cette revision pourra se faire lorsque le manuel du degré supérieur verra le jour.

b) Composition. Pendant longtemps, nous sommes allés à la recherche d'un manuel de rédaction. Pendant longtemps aussi, nous avons glané plus ou moins bien les divers genres des compositions. Faut-il s'étonner dès lors que nos exercices aient manqué de gradation et que nous n'ayons obtenu que de très médiocres résultats ? Quel remède pouvons nous apporter à cet état de choses ? C'est le livre unique qui nous fournira une véritable mine à exploiter.

Le 1^{er} degré est essentiellement propre à développer l'intelligence de l'enfant et à exciter en lui le goût de l'étude, car l'enseignement intuitif est la base de ce nouveau manuel. Les résumés oraux ou écrits des leçons de choses initient, déjà au cours inférieur, le jeune débutant à l'art si difficile et si ardu de la composition. La reproduction par cœur d'un texte étudié et interprété préalablement, a le double avantage de cultiver la mémoire et de meubler l'esprit.

Ces exercices combinés facilitent l'étude de l'orthographe d'usage et fournissent à l'écolier une foule de mots et d'expressions auxquels il aura recours dans le besoin.

De cette manière, l'élève, parvenu au cours moyen, ne sera pas dépaysé par un changement de méthode qui lui fera perdre un temps précieux employé à s'orienter, à se familiariser avec de nouveaux manuels.

Grâce au livre unique, par une gradation bien observée, l'écolier reconnaît facilement sa route, surtout si la même impulsion est donnée à l'enseignement. Pour que cette impulsion produise réellement des fruits, il faut que la marche de l'élève soit aidée, dirigée à chaque promotion d'un cours à l'autre. Il est aisé de comprendre dès lors que cet ouvrage est un précieux auxiliaire, un plan judicieusement tracé pour l'enseignement de la composition aux deux cours supérieurs.

Le II^e degré surtout constitue un fonds riche en matériaux, et en modèles de rédaction. Tous les différents genres de composition y sont représentés. En faisant une large part au style épistolaire, il prépare la jeunesse à la vie pratique. Les gravures bien expliquées et bien comprises sont un puissant auxiliaire pour l'étude de cette branche.

Le précieux concours apporté par l'introduction du livre unique pour l'enseignement de la langue fait espérer que cet excellent ouvrage simplifiera notre programme, tout en atteignant le minimum du développement intellectuel des élèves et sans lui consacrer un nombre plus considérable d'heures par semaine.

Dans quelques leçons de lecture, on peut également contribuer beaucoup à amener l'élève à la composition par les exercices suivants :

a) Préparer oralement le résumé du chapitre lu pour le reproduire ensuite sur l'ardoise ou sur le cahier.

b) Expliquer intelligiblement le sens de chaque mot nouveau, car on ne peut pas employer des mots dont on ne connaît pas la signification.

c) Rechercher d'autres formes, d'autres tournures de phrases, d'autres expressions que celles employées par l'auteur.

d) Profiter de ces leçons pour l'étude des synonymes, des homonymes, des contraires, etc.

e) Faire des exercices fréquents de permutation, soit oralement, soit par écrit.

f) Retrouver le canevas d'un développement.

g) Amplifier un texte par des propositions accessoires.

h) Développer des idées opposées à celles du texte.

i) Régler et graduer les leçons des choses qui seront, dans les cours inférieurs surtout, d'un usage fréquent et journalier.

j) Préparer des morceaux de récitation pour en faciliter l'étude et développer la mémoire et le goût.

Comme on le voit, toutes les parties du programme de la langue maternelle se résument dans la composition, et toutes les parties de l'enseignement doivent concourir à ce but. Nous pouvons par là toucher du doigt les avantages incontestables que nous donnera le livre unique sur les multiples manuels en usage actuellement. C'est ainsi qu'on pourrait introduire, sans trop de difficultés, des notions d'hygiène et d'agriculture.

c) GRAMMAIRE ET ORTHOGRAPHE

Les plaintes qui s'élèvent depuis quelques années au sujet de l'affaiblissement continu de l'orthographe nous portent à croire que l'enseignement de la grammaire, tel qu'il a été pratiqué jusqu'ici, n'est ni rationnel, ni méthodique.

Pendant que certains maîtres étudient l'orthographe uniquement au moyen du livre de lecture, d'autres tiennent forte-

ment à la grammaire Larousse, tandis qu'un grand nombre d'instituteurs croient trouver dans la grammaire Larive et Fleury le seul moyen d'enseigner l'orthographe avec succès.

Quoi qu'il en soit, nous devons apporter sans retard un remède au mal que l'on déplore, accorder aux exercices de grammaire une partie du temps qu'on lui consacrait jadis, travailler davantage à l'analyse grammaticale qui a été trop négligée pendant longtemps et redonner à la dictée son importance comme moyen d'enseignement.

Nous croyons, comme nos collaborateurs, que c'est bien dans cette branche que la plupart des maîtres ont échoué en se servant du livre unique. A un autre point de vue, nombreux sont ceux qui préconisent encore ces interminables exercices de grammaire qui ne présentent aucun attrait pour les élèves. Quelle sera donc la marche à suivre pour enseigner cette branche avec fruit au moyen du livre unique? Nous allons l'indiquer. D'abord, est-ce que nous suivons une marche méthodique pour l'enseignement simultané de la lecture, de l'écriture et de l'orthographe aux commençants? Je ne crois pas qu'il soit jamais entré dans l'esprit de l'auteur de la méthode de lecture généralement employée dans le canton de n'avoir en vue, dans l'emploi des tableaux, que la lecture proprement dite.

Or, si l'on veut mener de front ces trois branches, il faut y consacrer un temps bien plus étendu que si l'on s'occupait uniquement de la lecture. Il est donc nécessaire de s'attacher sans relâche à l'étude de l'orthographe dès les débuts, quelles que soient les difficultés que l'on rencontre. Nous ne devons jamais perdre de vue que les principes de cette étude se trouvent naturellement confondus avec ceux qui président à la formation des syllabes et des mots. Lecture, écriture et orthographe, voilà des matières qui demandent l'unité et qui exigent de la part du maître une patience à toute épreuve, une ténacité indomptable et un zèle ardent.

Dans les commencements surtout, il faudrait s'occuper de la manière d'écrire les mots. Nous aurons fait un pas considérable dans cette voie quand nous aurons mis nos élèves en état d'écrire correctement les mots étudiés dans leur racine, leur formation et leur dérivation, ce qui permet de développer chez eux l'esprit d'observation, dont la culture exige tant d'efforts et qui fournit souvent peu de résultats immédiatement appréciables.

L'emploi fréquent des dictées préparées en utilisant le 1^{er} degré facilite l'étude de l'orthographe d'usage. Mais que de peine exige la préparation d'une dictée! Il importe que le maître fasse un triage des mots les plus difficiles en se plaçant au niveau intellectuel de son école, qu'il les écrive à la table noire et les fasse épeler et copier. Comme on le voit, le maître doit travailler à la préparation d'une dictée avec ses élèves. C'est une condition nécessaire de succès. La correction de la dictée

se fait sous sa direction, et, si les enfants ont laissé trop de fautes, il procédera une seconde fois au même exercice.

Le II^e degré permet de continuer les mêmes exercices qu'au cours inférieur. Ici encore, l'emploi de la table noire jouera nécessairement un grand rôle. Dans ces cours on peut fort bien étudier les homonymes les plus communs. L'appendice grammatical, qui se trouve à la fin des deux premiers degrés, est suffisant. Il serait cependant à désirer que les exemples cités à l'appui de certaines règles soient plus nombreux.

Pour le III^e degré, plusieurs instituteurs réclament un guide édité à part pour les besoins du corps enseignant, donnant les directions nécessaires dans l'emploi de la nouvelle méthode, car son application rencontrera de grandes difficultés, surtout dans les débuts.

Certaines règles de la syntaxe exigeront, dans le livre unique, l'adjonction d'un supplément, contenant de courts exercices à l'appui de chaque cas, car on n'ignore pas la peine et les répétitions qu'il faut s'imposer pour que ces cas difficiles soient parfaitement connus. Les exemples fournis après chaque règle ne suffisent pas; il est de toute nécessité que l'élève applique immédiatement la règle à des exercices que l'on ne trouvera pas en assez grand nombre dans le manuel.

Avec beaucoup de maîtres, nous admettons que les dictées, après un choix judicieux, peuvent être tirées du livre de lecture; mais pour des cas plus difficiles ou lorsqu'il s'agit d'appliquer certaines règles de la syntaxe, l'instituteur se verra obligé ou d'en composer lui-même ou d'avoir recours à quelque manuel.

Il y a aussi lieu de prendre note des fautes communes à un cours ou à certains élèves, pour les corriger, soit par des dictées spéciales, soit par des exercices particuliers.

La méthode du nouveau livre réclame donc en général :

a) Que l'étude de l'orthographe d'usage se fasse simultanément avec l'écriture et la lecture chez les commençants;

b) Que cette étude soit continuée au cours inférieur et au cours moyen où les élèves doivent connaître suffisamment cette orthographe;

c) Que les exercices de langue partent, non d'une règle ou d'une théorie, mais d'un exemple;

d) Que ces exemples soient empruntés, non à un texte détaché n'offrant souvent que peu d'intérêt ou n'apportant que peu de profit pour l'élève, mais à un morceau de lecture présentant un sens complet;

e) Que ce morceau ne soit autre que celui qui a été déjà lu, expliqué et compris par les élèves;

f) Que l'élève retrouve lui-même les règles étudiées ou découvre celles qu'il doit appliquer dans un exercice.

En résumé, notre enseignement grammatical sera donc greffé sur le livre unique qui met à notre disposition les exercices

oraux d'orthographe d'usage, les dictées préparées, les exercices de grammaire choisis avec discernement, les lectures attentives qui permettront de développer graduellement les facultés intellectuelles, et surtout cet esprit d'observation sans lequel les progrès en orthographe et en grammaire ne sont pas possibles.

ARITHMÉTIQUE

Le programme d'arithmétique en particulier doit subir plusieurs modifications relatives aux besoins et aux occupations de la grande majorité de notre population, car les manuels employés actuellement laissent à désirer sous le rapport de certains exercices abstraits et dans le choix des problèmes.

Quoique l'ouvrage de M. Duccoterd ait rendu de grands services à la cause de l'instruction, les cahiers Michaud constituent une grande amélioration, car les matières y sont mieux coordonnées. Nous espérons que les degrés supérieurs seront mieux appropriés à la vie pratique. On pourra y introduire avantageusement des problèmes sur le toisé et la géométrie pratique. Ces exercices seront intéressants à tous égards et auront une plus grande portée pratique que les alliages, les mélanges, etc.

Dans les écoles de filles, on évitera les problèmes compliqués et on insistera particulièrement sur le calcul oral. Nos jeunes filles doivent connaître parfaitement les diverses manières de procéder soit dans le calcul oral, soit dans le calcul écrit. Elles devront traiter toujours des sujets pratiques, car nos ménagères n'ont pas toujours le crayon à la main lorsqu'elles font des emplettes ou qu'elles s'occupent de la vente de leurs légumes sur un marché, etc. Elles apprendront aussi à dresser des notes, mémoires, etc. Ces exercices font acquérir des habitudes d'ordre, de régularité et de ponctualité.

BRANCHES CIVIQUES.

a) Histoire. Si nous considérons d'une part la portée pratique des branches civiques et de l'autre les nombreuses déceptions qu'elles nous apportent dans le cours de l'année scolaire, nous sommes forcés de reconnaître que l'histoire surtout exige trop de temps, parce que dans nos manuels spéciaux, les faits principaux se perdent dans un labyrinthe de détails qui engendrent fréquemment la confusion dans l'esprit des élèves.

A part la liaison qui doit enchaîner les grandes époques, ne serait-ce pas suffisant de grouper les faits autour de noms illustres? Des gravures, des tableaux synoptiques et chronologiques, des résumés bien concis combleraient les lacunes signalées et permettraient au maître d'apporter les développements que demandent certains faits.

Sous ce rapport, le livre unique est appelé à combler une

grave lacune. Le corps enseignant est unanime à reconnaître que l'on consacre trop de temps aux branches civiques en général. Dans les écoles de filles surtout, on ne devrait exiger que la connaissance des grandes lignes de notre histoire nationale, suffisamment pour enflammer leur patriotisme. De cette manière, ces notions succinctes ne feraient presque pas l'objet de leçons spéciales, mais se confondraient avec les exercices de langue maternelle. Ainsi une page d'histoire, qui aura servi de thème de grammaire, de langage ou de rédaction, sera mieux retenue que si l'élève devait l'étudier seul, même après une préparation.

Consacrons donc dans ces écoles un temps plus considérable à l'économie domestique et aux travaux manuels, car la sphère d'activité de la jeune fille est presque toujours circonscrite au foyer domestique.

b) *Géographie*. Cette branche ne s'enseigne que par la carte. On procède graduellement du connu à l'inconnu en étendant progressivement l'horizon de l'enfant, de la salle de classe, à l'église, à la commune, à la paroisse, au district, au canton et à la Suisse. Comme dans le livre unique, l'auteur nous fait voyager agréablement dans les diverses contrées de notre pays, il nous en montre les beautés naturelles, les vallées fertiles, les belles montagnes, la richesse du sol et les produits de l'industrie.

La géographie enseignée de cette manière et à l'aide d'une carte est intéressante. Les enfants l'aiment et la retiennent plus facilement. Il serait aussi à désirer que l'on introduisit la géographie agricole par quelques détails sur la nature des terrains, sur les productions naturelles et artificielles des diverses contrées. De cette manière, la carte sera un vrai *diorama* où un simple coup d'œil de l'enfant éveillera dans son esprit tous les faits rapportés dans le Manuel ou développés par le maître.

Le programme de cette branche devra être réduit considérablement. Que l'on jette une bonne fois au panier cette sèche nomenclature de noms propres dont nos manuels fourmillent et qui ne disent rien, ni au cœur, ni à l'esprit. Nous gagnerons ainsi un temps considérable que nous consacrerons à approfondir ces connaissances par de nombreuses répétitions.

Nous ne devons cependant pas perdre de vue que l'histoire et la géographie doivent marcher de front, car ces deux branches se prêtent un mutuel appui et se complètent l'une l'autre.

c) *Instruction civique*. Toute la vie scolaire doit contribuer à la formation du citoyen, à l'éducation civique; par conséquent, l'instruction civique n'est qu'un moyen particulier à employer dans ce but. Ce moyen a sa valeur, car il est certain que lorsqu'un individu connaît bien ses devoirs et ses droits comme membre de l'Etat, et les autorités légitimement constituées, il est mieux à même de s'acquitter des obligations, des charges et des fonctions qui incombent à chaque citoyen.

L'enseignement de cette branche est assez ardu, car il y a fréquemment de longues énumérations à développer pour en favoriser l'étude; aussi faut-il beaucoup de tact et de savoir-faire pour réussir, et malgré cela les résultats sont loin de correspondre à nos fatigues et à nos peines.

Pour que nos efforts ne soient pas frappés de stérilité, il faut recourir aux tableaux synoptiques où la vue soulage la mémoire par la comparaison. Ainsi l'élève saisira mieux les rapports et les différences qui existent entre les autorités des diverses sphères politiques. Nous pouvons aussi rendre concrètes les idées abstraites si nous savons les rattacher à un fait ou à un fonctionnaire connu des enfants et si nous profitons d'une votation pour s'assurer que ce qui a été enseigné a été compris et retenu.

Etant données l'extension que prennent de nos jours les droits populaires, la part de plus en plus large que prend le peuple aux affaires publiques et les exigences des experts fédéraux aux examens de recrues, on ne pourrait guère réduire les matières de cet enseignement.

ECRITURE.

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, les exercices d'écriture, au cours inférieur, se confondent avec ceux de la lecture et de l'orthographe. Puisque l'enseignement du dessin d'après la méthode Martin a, en partie, remplacé l'écriture, nous devons consacrer tous nos soins à la formation de l'écriture au cours inférieur particulièrement.

En général, le maître doit se montrer exigeant pour le soin que l'on doit accorder dans tous les travaux et exercices écrits de quelque nature qu'ils soient.

Il nous reste maintenant à tirer les conclusions de ce travail.

7. Conclusions.

1° Le but principal de l'école primaire est le développement graduel et continu des facultés physiques, intellectuelles et morales de l'enfant.

2° Elle a pour objet propre de former des hommes vertueux, honnêtes et actifs.

3° La question soumise à l'étude est de la plus haute importance pour l'avenir de nos écoles.

4° Elle revêt un cachet d'actualité qui nous fournit :

a) Les moyens de nous reconnaître dans le dédale des détails et des difficultés de l'enseignement ;

b) L'occasion d'examiner ce qu'il y a lieu de faire pour obtenir l'unité dans l'enseignement et fixer les limites du programme.

5° Le programme de 1886 est par trop chargé. Il ne peut

cependant pas être simplifié, car le programme général des écoles d'un pays est nécessairement élastique, afin de pouvoir s'adapter aux différentes situations et conditions de la vie.

6° L'interprétation erronée du programme est une cause d'échec chez beaucoup de maîtres.

7° L'instituteur doit donc étudier la situation où il se trouve et choisir dans chaque matière ce qu'il n'est pas permis d'ignorer.

8° Il devra donc régulièrement établir son programme mensuel en tenant compte du développement intellectuel de sa classe et en visant au côté professionnel de l'éducation.

9° Pour simplifier l'enseignement, il est recommandé de grouper les élèves de deux cours et, si c'est possible, de toute la classe pour la même leçon.

10° Si l'on veut obtenir l'unité dans l'enseignement, il faut réduire les manuels qui sont l'obstacle principal.

11° Dans ce cas, le livre unique s'impose, car il est la clef qui permettra d'ouvrir le champ des réformes. Il réalisera l'uniformité dans l'enseignement.

12° Les deux premiers degrés rendent d'excellents services, mais leur action bienfaisante est paralysée par le défaut du III^e degré.

13° Le corps enseignant, dans sa grande majorité, réclame le troisième degré. Qu'on se hâte d'en doter nos écoles. Ce sera une économie de temps et d'argent.

14° Avec le livre unique, les branches accessoires contribueront à faire progresser les branches principales.

15° Avec le livre unique, l'enseignement pratique et professionnel prendra un nouvel essor et notre rang dans l'échelle fédérale continuera sa marche progressive.

16° L'enseignement ainsi entendu demandera un travail plus soigné de la part du maître. Mais sa tâche pourrait être facilitée si le livre unique était accompagné d'un guide méthodique pour l'instituteur.

17° Si les charges imposées aux maîtres d'école grandissent davantage, qu'on améliore sa position financière et qu'on étende le cercle des incompatibilités.

18° Des simplifications ont déjà été apportées dans l'enseignement depuis que les deux premiers degrés ont été rendus obligatoires, mais les simplifications désirables peuvent porter sur :

- a) La religion ;
- b) La langue maternelle ;
- c) L'arithmétique ;
- d) Les branches civiques.

19° Le corps enseignant serait reconnaissant envers l'autorité ecclésiastique si elle voulait entreprendre la revision du catéchisme diocésain et procurer à nos écoles une bible plus courte et plus pratique.

20° Une collection de tableaux pour l'enseignement de l'Histoire Sainte est nécessaire.

21° L'enseignement religieux peut venir en aide à l'étude de l'orthographe d'usage. Pour cela, au lieu de faire réciter simplement la lettre du catéchisme, obligeons les élèves à reproduire par écrit le chapitre étudié. Ce sera là un exercice très fructueux.

22° La lecture et la composition auront, après la religion, la place d'honneur dans nos classes; elles seront la clef des progrès dans tous les domaines. Le temps que nous y consacrons ne peut pas être diminué; tâchons, au contraire, de l'augmenter encore.

23° L'enseignement intuitif doit tenir le premier rang. Il forme rapidement les élèves au langage, à la récitation et à l'orthographe d'usage.

24° Profitons de toutes les branches pour former nos élèves à l'orthographe.

25° Les principes de l'orthographe d'usage doivent être enseignés au commençant et sont confondus naturellement avec ceux qui président à la formation des syllabes et des mots.

26° N'oublions pas que le meilleur livre pour l'enfant est la parole du maître.

27° En grammaire, partons de l'exemple pour arriver à la règle dépouillée des subtilités de la scolastique grammaticale. Multiplions les exercices où l'on fera quelquefois découvrir les vérités à enseigner. Choisissons-les en général dans le livre de lecture et non dans des recueils où, à plaisir, on amoncelle les difficultés. Inventons des exemples sous les yeux des élèves, ce qui pique leur attention et pénètre dans leur intelligence qui en conserve l'empreinte féconde.

28° Le maître doit, dans les cours inférieurs surtout, travailler avec ses élèves à la préparation des dictées.

29° L'enseignement de l'orthographe exige une patience et un dévouement à toute épreuve. Dans tous les exercices qui se rattachent même indirectement à cette branche, l'instituteur doit se montrer sévère, inexorable.

30° En arithmétique, ramenons toutes les opérations du calcul à des exercices pratiques empruntés aux usages de la vie. Retranchons ces règles de mélanges, d'alliages, et substituons leur le toisé, la géométrie pratique et les éléments de la comptabilité.

31° Dans les écoles de filles, insistons sur les diverses manières de procéder soit dans le calcul oral, soit dans le calcul écrit.

32° En histoire, il faut recourir aux gravures, aux résumés, aux tableaux synoptiques et chronologiques, éviter tous les détails superflus pour mettre en relief les grandes lignes de la formation de notre pays.

33° En géographie, que la carte soit pour ainsi dire un dio

rama toujours ouvert aux yeux des élèves. Animons la description topographique des lieux par les particularités de leur configuration, par les productions les plus importantes et par les souvenirs historiques qu'ils rappellent.

34° L'histoire et la géographie sont deux branches sœurs. Elles doivent se prêter un appui mutuel et se compléter l'une l'autre.

35° La formation du citoyen, l'éducation civique doivent être l'objet constant de la sollicitude du maître. Pour réussir dans l'enseignement de l'instruction civique proprement dit, ayons recours aux tableaux synoptiques où la vue soulage la mémoire.

36° Puisque l'enseignement du dessin d'après la méthode Martin a, en partie, remplacé l'écriture, consacrons tous nos soins à la formation de l'écriture au cours inférieur spécialement. Soyons exigeant pour les soins que l'on doit accorder aux exercices d'écriture, de quelque nature qu'ils soient.

37° Si l'on veut arriver rapidement au but, mettons-nous à l'œuvre sans retard.

38° N'oublions par cette devise de M. Bréal : « C'est le maître qui fait la méthode. »

E. CARDINAUX.

Châtel-Saint-Denis, en mai 1897.

